

LES AMIS de L 'AUMÔNERIE AUX ARMÉES

Compte-rendu du mardi 11 mars 2014

Eglise Protestante 58 rue Madame - Paris 6°

Le soldat blessé, et après ?



avec le Commandant Chantal MAIGRET
Psychologue à la CABAT
(Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre)



Le commandant Chantal Maigret commence par se présenter : de son enfance, elle se souvient avec émotion de son grand-père paternel qui avait combattu au cours de la Première Guerre mondiale.

Son parcours professionnel est atypique : recrutée sur titre, elle passe par l'Ecole Militaire du Corps Technique et Administratif à Coëtquidan. Son premier poste en tant que psychologue est à l'HIA Legouest à Metz au service de psychiatrie. Successivement, elle occupe un poste à l'EMAT en charge de la création de la CISPAT (Cellule d'intervention et de soutien psychologique de l'Armée de Terre), puis un poste hors spécialité à l'Ecole du Val de Grâce. Au Régiment Médical à La Valbonne, elle est en charge de la préparation opérationnelle des soldats, des débriefings de retour de mission et du soutien des familles. La DCSSA lui demande en mai 2013 de prendre les fonctions d'expert-référent à la CABAT où elle est en charge plus spécifiquement des blessés du Service de Santé des Armées.

La CABAT prend en charge tous les blessés de l'armée de terre ainsi que leur famille.

La condition de prise en charge est une interruption temporaire supérieure à un mois.

Beaucoup de ces blessés sont des militaires du rang.

Organisation de la CABAT : un chef, 4 experts : juridique, réinsertion, service social, psychologique et des référents, qui sont les pierres angulaires indispensables à l'établissement et l'ouverture des dossiers juridico-administratif.

Le référent va assister le blessé dans l'urgence, constituer avec lui son dossier juridico administratif, l'aider à retrouver sa place dans la société. Il s'agit en fait d'un véritable accompagnement dans le temps.

Projection d'un power point présentant l'organigramme de la CABAT ainsi que des chiffres (si vous désirez le recevoir, n'hésitez pas à le demander Françoise Vinard. qui vous l'enverra par mail).

Depuis 1993, l'armée française compte 8050 blessés.

Le commandant Maigret a choisit une démarche plus anglo-saxonne : elle va au devant des blessés et n'attend pas que le blessé l'appelle. Le lien avec tout blessé se fait soit par téléphone, soit par mail.

L'institution militaire reste protectrice, mais dès qu'il y a blessure, cet univers change.

Le référent de la CABAT est là pour aider le blessé à constituer son dossier administratif et lui donner toutes les informations utiles pour lui permettre d'éviter certains déboires, en particulier financier.

Le dossier militaire d'invalidité doit être constitué le plus rapidement possible car c'est la date d'ouverture de ce dossier qui fera foi pour la date de versement de la pension.

Le référent informe le blessé de tous les droits dont il peut disposer à la suite d'une blessure et/ou d'une maladie imputable au service : contacter les assurances militaires, se mettre en lien avec le service social de la Défense, demander la carte du combattant et le titre de reconnaissance de la Nation si cela n'a jamais été demandé, de lui faire bénéficier du séjour IGeSA dans le cas d'une blessure survenue en Opération extérieure (OPEX). Le référent l'informe également de la possibilité d'adhérer à certaines associations : Association des Gueules Cassées qui prend en charge les blessures de la face, mais également la blessure psychique.

La blessure physique ou psychique désorganise la totalité de la vie du militaire. Longtemps recluse, la blessure psychique est maintenant reconnue, mais pour le blessé, il reste la « honte », le sentiment « de ne pas avoir été à la hauteur », « de ne pas avoir été suffisamment fort ».

Les images traumatiques, les événements potentiellement traumatiques vécus au cours des différentes missions restent imprimées dans la vie psychique du soldat.

Dans le stress post-traumatique, c'est la reviviscence de ces images potentiellement traumatiques qui vont s'imposer au soldat.

Très souvent les blessés psychiques expriment leur détresse de ne pouvoir être entendus, compris. Ayant été confronté au réel de la mort, ils ne peuvent être entendus par les vivants.

La différence entre le souvenir et l'image traumatique, c'est que cette dernière apparaît soudainement, s'impose à la conscience sans même que le soldat n'y pense.

La reviviscence s'exprime dans les cauchemars.

Le blessé psychique souffre de graves troubles du sommeil. Les conduites d'évitement l'isolent socialement. Certains des blessés psychiques souhaitent quitter rapidement l'institution croyant qu'en quittant le treillis et le régiment, les images traumatiques vont disparaître.

Certains des blessés n'arrivent plus à se rendre à un feu d'artifice en raison des explosions similaires à celles qu'ils ont connu sur les théâtres opérationnels.

Le travail d'expert psychologue est donc un travail de psycho-pédagogie où il faut sans cesse expliquer au blessé comment va se dérouler sa prise en charge médicale, sociale, psychiatrique, etc, afin qu'ils puissent bénéficier de toutes les aides pour les amener à se reconstruire.

Le référent de la CABAT reste présent auprès du blessé autant que ce dernier en a besoin.

Chaque référent compte un portefeuille de blessés « dormants » (dossiers aboutis, soldats pensionnés), de blessés « actifs » (dossiers en phase de se terminer) et de blessés « très actifs » (dossiers en cours d'ouverture, ou bien blessés souffrant de stress post-traumatique pour lesquels le suivi a été suspendu).

L'expert psychologue doit ajuster un suivi approprié, demander une consultation auprès d'un médecin psychiatre militaire de l'HIA de rattachement pour faire le point avec le blessé, mettre en place un traitement médicamenteux pour amener les symptômes les plus invalidants, par exemple.

L'expert psychologue est en lien avec tous les autres experts de la CABAT. Le travail à la CABAT est un travail de « secret partagé » toujours dans le souci d'un accompagnement optimum du blessé.

L'expertise psychologique est un travail qui demande du temps. L'expression de la blessure psychique ne peut s'exprimer avec le temps chronologique. L'expert psychologue amène à ce que chaque blessé puisse faire un travail d'acceptation. Ce travail doit être mené par la fréquence et la régularité des séances de psychothérapie.

Débat : Certains blessés sont réformés trop rapidement. Il est du devoir de l'institution militaire de donner toutes les chances de guérison à ces combattants qui se sont battus pour l'honneur du drapeau. L'institution se doit aussi de les accompagner dans un processus de reconversion professionnelle pour leur garantir la meilleure réinsertion sociale.

La cellule reconversion à la CABAT est composée de deux personnels : en raison d'une augmentation de blessés psychiques, la cellule reconversion pourrait avoir des difficultés à remplir sa mission dans l'avenir.

Les stages sportifs qui sont un des outils d'évaluation, de réinsertion et de réappropriation de la vie sont financés pour différentes associations. Terre Fraternité contribue très largement à ces prises en charge.

Le chemin de l'acceptation permet au blessé de mesurer ce qu'il a perdu mais aussi de ce qu'il a acquis : des rencontres, des échanges, de nouvelles expériences. De nouveau, il lui est possible d'inventer, de créer, de

s'enrichir différemment.

La CABAT avec tous les acteurs influents permettent au blessé cette acceptation et de croire en de nouveaux possibles.

La soirée se termine par un temps de prière conduit par le pasteur Stéphane Rémy, aumônier en chef du culte protestant.

Prochaine rencontre : mardi 24 juin 2014 (19h-22h), 58 rue Madame 6°, avec le lieutenant colonel Eric MANDILLE, de l'état major du corps européen « être chrétien et être soldat »

Vous recevrez un courriel, un mois avant.